

## Communiqué de Presse

Nantes le 23 décembre 2019

C'est avec beaucoup de tristesse que le CESER Pays de la Loire a appris aujourd'hui le décès brutal de Claude Cochonneau, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Vice-Président du CESE et ancien conseiller du CESER Pays de la Loire de 1987 à 2013.

Claude était un homme de dialogue engagé depuis sa jeunesse dans le syndicalisme agricole sincèrement attaché à valoriser l'agriculture de notre Région, toujours respectueux de ses interlocuteurs tout particulièrement dans des périodes de transition et d'évolution du métier.

Au nom de tous les conseillères et conseillers du CESER Pays de la Loire, j'adresse mes plus sincères condoléances à sa famille et à l'ensemble du monde agricole qu'il représentait.

Jacques Bodreau Président du CESER Pays de la Loire

## **Contact presse**

<u>sylvie.boutin-blanloeil@paysdelaloire.fr</u> Tel. 02 28 20 53 14 / 06 85 24 69 20

Hôtel de Région – 1 rue de la Loire – 44966 Nantes cedex 9

<u>www.ceser.paysdelaloire.fr</u> - @ceserPDL

Le CESER est issu de la loi de 1972 portant création des Régions. Le CESER est l'assemblée consultative de la Région des Pays de la Loire et instance unique dans le paysage institutionnel. Il est constitué de 120 conseillères et conseillers issus du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif ligérien. Il représente tous les courants de la société civile organisée. L'assemblée, outre les rapports budgétaires, apporte par son analyse, ses préconisations et sa vision prospective, des avis et des contributions de la société civile, à l'ensemble des acteurs et décideurs des territoires. Le CESER travaille en amont des politiques publiques, et depuis la loi NOTRe, a également une mission d'évaluation et de suivi des politiques publiques.